



Depot cheque dans un automate bancaire

Par **jeterio**, le **01/05/2022 à 09:49**

Bonjour,rnrnJe voudrai savoir, s'il est possible, de déposer un chèque bancaire, dans un automate de traitement des chèques de l'agence, **si son montant est supérieur à 100 000 euros** ?.

Par **Visiteur**, le **01/05/2022 à 12:45**

BonjourrnrnLa loi ne fixe pas de montant maximum, mais la banque vous demandera automatiquement la justification d'un tel encaissement (acte de vente d'un bien par exemple ou attestation pour une succession).rnrnIl y a aussi de forte chance que le crédit en compte soit pratiqué selon la méthoe du "après encaissement", pratique destinée à contrecarrer les éventuelles tentatives d'escroquerie..

Par **jeterio**, le **01/05/2022 à 20:27**

[quote]rnrnLa loi ne fixe pas de montant maximum, mais la banque vous demandera automatiquement la justification d'un tel encaissement[/quote]rnrnCe n'est pas cette réponse que j'attendais car je sais qu'il faudra justifier de la provenance des fonds.rnrnJe réitère donc ma question :rnrnEst-ce que l'automate va accepter le chèque ou si le montant est trop élevé et dépasse un plafond, il le refusera et demandera une présentation au guichet, en main propre d'un employé ?.

Par **Visiteur**, le **01/05/2022** à **21:19**

Désolé, je vous ai répondu...